



House of Sport, RA Centre  
2451 promenade Riverside Dr  
Ottawa, ON K1H 7X7  
Canada

T 613 260 3669

E [info@speedskating.ca](mailto:info@speedskating.ca)

[speedskating.ca](http://speedskating.ca)  
[patinagedevitesse.ca](http://patinagedevitesse.ca)

## AJOUT AU BULLETIN DE HP 195

12 mars 2021

RE: Bulletin de HP 195 – Critères des brevets du programme d'aide aux athlètes

Cet ajout est pour mieux décrire la procédure de nomination pour le programme d'aide aux athlètes (PAA) 2021-2022 indiquée dans le Bulletin de haute performance 195, Section 1.

Les athlètes seront admissibles pour la nomination en juin 2021 dans l'ordre de priorités suivant:

**Priorité 1:** Les athlètes qui ont réussi les critères de brevet décrits dans le Bulletin de HP 195 seront admissibles pour la nomination pour le cycle complet de brevet 2021-2022 et dans l'ordre de priorités suivant.

**Priorité 1A:** Les athlètes qui ont réussi les critères du brevet international senior (Section 4.8)

**Priorité 1B:** Les athlètes qui ont réussi les critères du brevet national senior (Section 4.9)

**Priorité 1C:** Les athlètes qui ont réussi les critères du brevet de développement (Section 4.10)

**Priorité 2:** Les athlètes restants (après les nominations de la Priorité 1 ci-dessus) qui sont présentement brevetés seront admissibles pour conserver leur statut actuel de brevet jusqu'aux championnats canadiens sur longue piste 2021 en octobre 2021 et seront admissibles pour la nomination pour un brevet de quatre mois (juillet – octobre 2021). Les athlètes devront réussir les critères décrits ci-dessous (Priorité 3) pour conserver leur statut actuel de brevet et être remis en nomination pour le restant du cycle de brevet 2021-2022 après les championnats canadiens sur longue piste 2021.

Les athlètes seront mis en nomination pour les brevets international senior ou national senior après les championnats canadiens sur longue piste 2021 pour le restant du cycle de brevet 2021-2022 dans l'ordre de priorités suivant et en fonction du nombre de brevets disponibles:

**Priorité 3:** Les athlètes actuels de l'équipe nationale et NextGen 2020-2021 avec un brevet actuel international senior ou national senior de quatre mois (juillet – octobre 2021) qui terminent parmi les quatre premiers dans une distance individuelle aux championnats canadiens sur longue piste 2021 en octobre.

Tout quota de brevet restant sera utilisé pour mettre en nomination les athlètes pour les brevets de développement après les championnats canadiens sur longue piste 2021 selon les critères décrits dans le Bulletin de HP 195 Section 4.10 et seront mis en nomination dans l'ordre de priorités suivant:



**SPEED  
SKATING  
CANADA**  
**PATINAGE  
DE VITESSE  
CANADA**

House of Sport, RA Centre  
2451 promenade Riverside Dr  
Ottawa, ON K1H 7X7  
Canada

**T** 613 260 3669

**E** [info@speedskating.ca](mailto:info@speedskating.ca)

[speedskating.ca](http://speedskating.ca)

[patinagedevitesse.ca](http://patinagedevitesse.ca)

**Priorité 4:** Tout quota de brevet restant peut être utilisé pour mettre en nomination les athlètes qui ont été choisis dans le programme "NextGen" (si applicable selon le quota de brevets) après les championnats canadiens sur longue piste 2021 et seront priorisés dans l'ordre de classement et selon le nombre de brevets disponibles.

**Priorité 5:** Tout quota de brevet restant peut être utilisé pour mettre en nomination les athlètes choisis dans le bassin des partenaires d'entraînement de l'équipe nationale (si applicable selon le quota de brevets). Les partenaires d'entraînement peuvent être admissibles pour jusqu'à quatre mois de soutien du brevet de développement selon le nombre de brevets disponibles.

Bien à vous,

Cathy Tong  
Gestionnaire de la haute performance, longue piste

**T** 403 615 5962

**C** [ctong@speedskating.ca](mailto:ctong@speedskating.ca)